

Agenda des manifestations

SAM 4 **PÉTANQUE** par le K Rouge
11h Stade de foot

SAM 4 **CONCERT** par le K Rouge
20h Stade de foot

DIM 14 **FÊTE NATIONALE** mairie
journée Halle



JUILLET



SEPTEMBRE

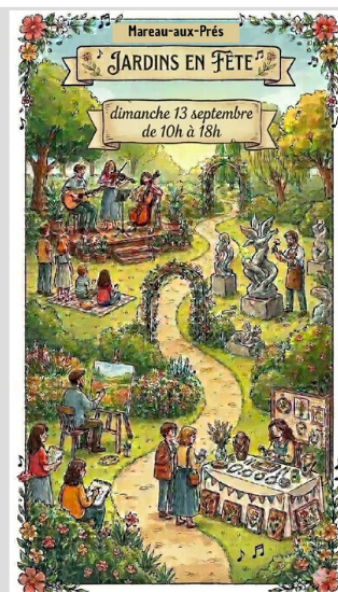
VEND 4 **FORUM DES ASSOCIATIONS** mairie
16h30-21h Parking foot

SAM 12 **SAMEDI EN FÊTE** mairie
19h halle

DIM 13 **JARDINS EN FÊTE** Mareau Z'idées
journée Commune

SAM 19 **SPECTACLE DE MAGIE VOILA** mairie saison culturelle
20h Salle polyvalente

VEND 25 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APE**
19h Salle raboliot



Flash

Mareau
aux Prés

3ème trimestre 2026

N° 93



A la une

Vacances d'été

Les services de la mairie et de l'agence postale adaptent leurs horaires.

- Ouverture les matins de 8h30 à 12h du lundi 6 juillet au vendredi 28 août.
- Fermeture tous les samedis des mois de juillet et d'août.
- Reprise des horaires habituels dès le lundi 31 août.



1er prix du concours de vélo décoré >

Le nouveau conseil municipal est en place depuis quelques semaines maintenant. Chaque commission a débuté ses travaux afin notamment de mettre en œuvre les engagements pris lors de la campagne électorale. Au fil de l'eau, le conseil municipal sera ainsi saisi de propositions concrètes quant à l'avenir de notre village.

Les travaux d'isolation des bâtiments de l'école ont débuté au lendemain de la fermeture estivale. Ils seront réalisés hors des périodes scolaires afin de minimiser les perturbations pour les élèves, les enseignantes et l'équipe d'accompagnement de la commune. La fin des travaux est prévue tout début 2027. Sincères remerciements à chacun pour les efforts d'adaptation qu'ils auront à consentir pendant ces quelques mois.

Malgré ces investissements majeurs, la fermeture d'une classe, à la rentrée, nous a été confirmée. Dès à présent, une réorganisation - assez complexe par ailleurs - des classes et des temps périscolaires est en préparation, pour une rentrée agréable et réussie pour tous.

Toutes nos félicitations aux enfants et aux encadrants du périscolaire qui, dans le cadre de la deuxième édition du Challenge « Mai à vélo » sur les Terres du Val de Loire, ont gagné le concours des vélos décorés de la communauté de communes !

La période estivale qui débute est porteuse de belles journées mais aussi de chaleurs intenses répétitives. Il convient donc que chacun se protège au mieux, s'hydrate régulièrement et soit vigilant pour ses proches et ses voisins. Il en est de même quant à la vigilance à avoir avec l'utilisation des sources de chaleur intense (ex : barbecues).

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons, à toutes et tous, de très belles vacances. Et comme il se passe toujours quelque chose à Mareau aux Prés, nous vous donnons rendez-vous dès la rentrée, lors des multiples manifestations prévues courant septembre.

Le Maire,
Stéphane Roy.



- A la une
- Informations communales
- Informations associatives
- Agenda

Sommaire

Informations communales

Finances

Le compte de gestion 2025 ainsi que le compte administratif ont été validés lors du conseil municipal d'avril dernier. Le budget primitif 2026 a également été adopté à l'unanimité :

	Dépenses	Recettes
Section fonctionnement	1 670 320	1 670 320
Section investissement	2 517 416	2 517 416

Moustiques tigres



C'est la pleine saison de la recrudescence des moustiques tigres. Afin de limiter leur propagation, voici une fiche récapitulative des actions que nous pouvons tous mener, à savoir **coupez l'eau aux moustiques !** Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs (et jusqu'à 5 fois au cours de sa vie). Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir !

Frelons asiatiques

Vous avez observé des frelons asiatiques ou découvert un nid ? Si le nid se situe chez vous (propriété privée), vous devez contacter une entreprise spécialisée dans la destruction de nids de frelons (qui interviendra à vos frais). Si vous découvrez un nid de frelons sur l'espace public (parc, rue, école, bâtiment municipal, etc.), nous vous remercions d'en informer la mairie qui mandatera une équipe spécialisée chargée de l'intervention.



Opération tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...). *Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.*



Vote des taux d'imposition

Lors du Conseil municipal de mars dernier, il a été décidé de maintenir les taux d'imposition :

Taxe d'habitation résidences secondaires : 15,59%
Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,50%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62%

Plan canicule

Le Plan national canicule 2026, activé du 1er juin au 15 septembre, nous concerne toutes et tous.

La population considérée comme la plus vulnérable a été sollicitée par courrier pour être inscrite sur notre registre communal. Néanmoins toute personne se doit d'être vigilante en cas de canicule. Pensez à prendre vos précautions et à adopter les bons gestes !



Informations associatives

Amis de la Cave de Mareau

L'ACM, association logée dans l'ancienne cave coopérative de Mareau-aux-Prés, au 550 rue des Muids, vous propose de participer à ses diverses activités dans la vigne, dans le potager ou à la cave. Tous ceux et celles qui sont intéressés par nos activités ou par la location de salles pour des repas, spectacles, expositions ou tout autre événement peuvent nous contacter par mail. Nous participerons au forum des associations de Mareau le vendredi 4 septembre et aux Jardins en Fête le 13 septembre en liaison avec Mareau Z'Idées (repas le midi à la cave sur réservation). Toute personne et tout groupe souhaitant participer aux vendanges en septembre peut prendre contact avec nous par mail. cave.mareau@gmail.com



Comité des Fêtes

"Le Loto de Pâques a tiré sa révérence... mais l'aventure continue ! Un immense merci à tous les participants qui ont fait du Loto de Pâques un véritable succès. L'ambiance était au rendez-vous, et c'est grâce à vous !

Mais ne rangez pas votre enthousiasme trop loin, car la suite arrive à grands pas !
17 Inscriptions dès la fin du mois d'août à notre soirée Dansante du 10 octobre ! Préparez vos meilleures chaussures, ça va bouger.

Devenez acteurs de nos événements ! Pour que ces moments soient magiques, nous avons besoin de bras et de sourires. Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Contactez-nous dès maintenant ! On a déjà hâte de vous retrouver !



Livres et vins en terre de Loire

L'association Livres et Vins en Terre de Loire se donne pour but de rassembler les amoureux de la littérature, les éditeurs, les auteurs, les libraires, les viticulteurs, les producteurs, les œnophiles, dans le cadre d'événements consacrés à la littérature et à l'art de vivre.

A l'occasion des 20 ans des vins AOC Orléans et Orléans-Cléry, nous organisons le deuxième salon Livres & Vins en Terre de Loire les 14 et 15 novembre 2026.

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein de notre association, en vue de participer à cette organisation, il suffit de nous transmettre un mail. Nous vous enverrons un bulletin d'adhésion à nous retourner avec la somme de 10 €.

Nous participerons au forum des associations le 4 septembre 2026. livresetvins@gmx.com



L'Art aux Prés

Vous voulez découvrir la pratique des arts plastiques, venez rencontrer l'Art aux Prés au prochain forum des associations le vendredi 4 septembre 2026 de 16h30 à 21h, derrière la salle polyvalente, où vous pourrez découvrir des ateliers de peinture et de sculpture.

L'association propose des cours de peinture pour enfants (8 à 16 ans) tous les samedis matin. Pour les adultes, des ateliers de peinture à thème ont lieu 1 fois par mois et des stages de modelage tous les jeudis matin de 9h30 à 12h30 à partir de septembre.

Nous vous souhaitons un bon été.

mel de l'association: atelier.artauxpres@gmail.com
80 rue des Muids Maison des associations
Présidente ; Chantal BUREAU tél: 06 63 94 65 68



Gym

Finis les vacances ! Pour la nouvelle saison, vous pourrez vous inscrire au forum des associations le vendredi 4 septembre.

Toutes les activités seront reconduites :

Le lundi pilates de 9h30 à 10h30 et de 10h30 à 11h30
Le mardi gym de 20h00 à 21h00
Le mercredi gym adaptée de 8h40 à 9h45 et 9h45 à 10h45
Le mercredi body fitness de 18h30 à 19h30
Le jeudi marche nordique dynamique de 18h30 à 19h30
Le jeudi body zen de 20h00 à 21h00
Le vendredi marche nordique de 9h00 à 10h30 et de 10h30 à 11h30

Les cours reprendront à partir du lundi 7 septembre.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme GUENARD Odile : 06 33 08 21 28
Mme CHABROUX Corinne : 06 86 50 18 52
Mme THIERRY Joelle : 06 24 28 51 84

Mareau Tir

Voici les prochaines dates à noter dans vos agendas :



- les 04 et 05 juillet : participation de tireurs au championnat de France UFOLEP à CHATENOY LE ROYAL (71)
- le 31 août : reprise des entraînements
- le 04 septembre : participation au forum des associations
- le 05 septembre : Portes Ouvertes au stand de tir de 9 h à 18 h

Comité de jumelage

13 membres du comité de jumelage ont effectué le déplacement en Allemagne pour faire le tour du lac de Constance en vélo début juin.

Cela a été l'occasion de partager de très bons moments avec nos amis allemands, de découvrir de splendides paysages et de visiter des villes et villages.

Prochain RDV : Stetten nous invite à participer à la fête du vin organisée par les pompiers et qui aura lieu les 21 et 22 août sur la place du village.



Directeur de publication : Stéphane ROY - Rédaction : commission communication - Crédit photos : Mairie et associations

☎ 02.38.45.61.09 ✉ mairie@mareauauxpres.com 🌐 www.mareauauxpres.com 📍 Mairie de Mareau aux Prés

mardi-jeudi : 8h30-12h et 15h-17h30 / lundi-mercredi-vendredi : 8h30-12h / samedi : 9h-12h.

Fermée les après-midi des vacances scolaires, le samedi précédent et ceux inclus dans ces périodes de vacances.